

REDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie suisse catholique
Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

Année	12	14	16	18	20
France	1.20	1.40	1.60	1.80	2.00
Étranger	1.50	1.70	1.90	2.10	2.30

Les abonnements de poste se chargent de l'impôt sur les journaux et de l'impôt sur le revenu. Les abonnements de poste sont payés en espèces ou par mandat postal.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, par jour	15 cent.
La Suisse	1.20
L'Étranger	1.50
Région	1.80

Nouvelles du jour

Ralentissement des opérations entre la Somme et l'Oise

Le maréchal Foch vient de bouleverser le plan de campagne de l'état-major allemand, qui se flattait (cela était visible) de terminer la guerre cette année par une série de coups foudroyants. Ceux qu'il avait frappés depuis le 21 mars, entre Arras et Saint-Quentin, entre Ypres et Béthune, au sud-ouest de Noyon, puis, enfin, sur le front de l'Aisne, avaient fait aux Alliés de cruelles blessures. Le recul jusque sous Amiens, la retraite derrière la Lys et l'abandon des hauteurs entourant Ypres, la perte des fortes positions au nord de Compiègne, et surtout l'avance allemande jusqu'à Château-Thierry, avec les pertes d'hommes et de matériel qui avaient marqué cette série d'infortunes, paraissent avoir gravement ébranlé le front franco-anglais. Paris était menacé; Amiens, à la merci d'un nouveau coup de bélier; or, Paris, c'est le centre stratégique de l'Entente, et la perte d'Amiens eût mis en grand péril les communications; entre l'armée anglaise des Flandres et le groupe des armées franco-américaines.

Cependant, le fait que les armées allemandes n'avaient pu, au mois de mars, intercepter du premier coup ces communications, ni d'ailleurs, dans les critiques journées de la fin mai, poursuivre leur marche contre Paris, étaient des symptômes rassurants pour les Alliés. Le général Foch avait pu arrêter le flot torrentiel des armées allemandes qui s'était déversé, irrésistible, semblait-il, dans la direction de Compiègne, dans la direction d'Amiens, dans la direction de Hazebrouck, dans la direction de Meaux. Par tout, la digue levée en toute hâte avait contenu l'inondation.

Cependant, d'opinion publique, en France, attendait mieux encore. Aux heures angoissantes où l'armée d'Hitler semblait dévaler vers Paris par la rive droite de l'Oise, des voix que l'appréhension rendait impérieuses avaient réclamé une contre-offensive. Le généralissime français n'y pouvait songer à ce moment; heureux s'il réussissait à toucher la brèche ouverte au nord de Paris dans le front britannique. Au mois de mai, quand de nouveau un pan de la muraille protectrice s'abattit dans la catastrophe du Chemin des Dames, le généralissime tenta bien une contre-offensive dans le flanc de l'armée Boen, contre Soissons; mais l'attaque qui se déclara aussitôt à l'ouest de l'Oise l'obligea à renoncer à son projet pour parer à ce nouveau danger.

Une contre-offensive susceptible de renverser les rôles et de remettre les Alliés dans le chemin de la victoire exigeait une vaste préparation. Le général Foch se trouva prêt, un mois et demi après le revers de l'Aisne, au moment où les Allemands, de leur côté, se disposaient à frapper un nouveau coup.

On les soupçonnait de s'être fait illusion sur l'affaiblissement auquel ils croyaient avoir réduit l'adversaire et de n'avoir pas beaucoup redouté les déterminations qu'il mènerait. Depuis le 21 mars, la presse allemande était pleine de la théorie que la série des batailles de 1918 était une campagne de destruction des réserves ennemies et non pour un objectif géographique. Et, dans tous ces articles, apparaissait la conviction que les réserves du général Foch — cinquante à soixante divisions — avaient dû être en grande partie engagées prématurément dans les batailles de Picardie, des Flandres et du Tardenois; et qu'elles se trouvaient fortement réduites.

On ne peut s'expliquer que par cette croyance à la faiblesse, voire à l'impuissance relative de l'adversaire, la décision présomptueuse prise par l'état-major allemand de faire accomplir à l'armée Boen, qui faisait face à Paris, une conversion vers le sud-est, et de lui faire franchir la Marne et prendre la direction d'Épernay, pour tourner Reims, quand il savait que le général Foch avait le principal groupe de ses forces rassemblé devant l'armée Boen, prêt à fondre sur elle dès qu'elle lui présenterait si opportunément le flanc.

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. L'état-major allemand avait été au-devant des vœux de Foch; qui n'aurait pu souhaiter des

conditions plus propices à la réussite du coup qu'il avait préparé. La dérobade du général Gouraud, commandant du front de Champagne, devant l'attaque allemande dans ce secteur, en faisant sa perdre dans le vide et se briser sous un feu d'artillerie meurtrier l'élan des armées Mudra et von Eltner, débarrassa le généralissime de tout souci de ce côté et lui permit d'opérer en pleine liberté d'esprit entre l'Aisne et la Marne.

La fausse sécurité qu'étaient les Allemands, en ce qui concerne le front de Soissons-Château-Thierry, s'est trahie par divers incidents de la bataille; ainsi, ce front dut être regarni à la hâte d'infanterie et d'artillerie qu'on fit revenir de la rive sud de la Marne. La contre-offensive franco-américaine entre l'Aisne et la Marne avait donc déjà appris à l'état-major allemand qu'il s'était singulièrement abusé en supposant que les réserves du généralissime français n'étaient plus intactes. Le nouveau coup de masse qu'il vient de recevoir entre la Somme et l'Oise achève cette démonstration, cuisante pour lui.

La nouvelle offensive des Alliés a surpris les Allemands, comme la première. Ils ont reconnu alors qu'ils avaient été pris au dépourvu; cette fois-ci, le brouillard a favorisé l'entreprise de l'assailant. Les chars d'assaut ont de nouveau eu une part éminente au succès de l'attaque, comme cela avait déjà été le cas le 18 juillet, entre Soissons et Château-Thierry. Les armées Mangin et Degoutte étaient précédées d'une ligne serrée de chars d'assaut; il y en avait un tous les vingt mètres. Le char d'assaut français est plus petit et plus agile que le tank anglais; il est moins puissamment armé, mais il échappe plus facilement à l'artillerie de la défense. Sur le théâtre des opérations en cours, les chars d'assaut ont de nouveau fait merveille; ils sont arrivés, à la faveur du brouillard, jusque dans les positions de l'artillerie allemande.

Mais le brouillard ne peut excuser les chefs allemands de s'être, aussi complètement, laissé surprendre.

Encore une fois, c'est pour s'être exagéré l'affaiblissement éprouvé par l'adversaire dans les batailles de mars à juin que le commandement allemand voit ses plans bouleversés. On aperçoit dans la presse allemande le reflet de cette illusion; elle supputait ce qui pouvait rester de réserves au général Foch; elle ne trouvait plus qu'un résidu infime et elle faisait peu de cas des renforts américains, tenant pour fantaisistes les chiffres énoncés à ce sujet. Or, les troupes américaines commencent bel et bien à compa- re et elles ont au sur pied marquée dans la contre-offensive entre l'Aisne et la Marne. Le sort de la campagne, que Berlin tenait pour fixé, est remis en question; on en fait presque l'aveu dans la presse d'outre-Rhin; la situation apparaît grave; on y pressent que les rôles pourraient bien être définitivement renversés et l'Allemagne contrainte à la pure défensive.

Toutefois, sur le théâtre des opérations, le recul s'est arrêté; depuis dimanche, les Alliés n'ont plus fait que des progrès de détail. Les Allemands ont amené des troupes fraîches et exécutent de violentes charges; leur artillerie balaye sans discontinuer les approches de leur nouveau front. Celui-ci n'est-il que provisoire? Les Allemands se retireront-ils jusque derrière la Somme? La presse de Paris le tient pour probable; elle considère que le renforcement de la résistance n'a pour but que de gagner du temps afin de pouvoir évacuer le matériel; elle estime que le massif de l'Assygn, encerclé, ne peut tenir à la longue contre la pression de l'armée Humbert. Elle espère que les troupes françaises rentreront bientôt à Noyon.

L'amiral Del Bono, ministre italien de la marine, a déclaré à un rédacteur de la Tribuna que le nombre des vaisseaux torpillés par les sous-marins allemands va toujours en diminuant. Au mois d'avril 1917, la flotte italienne avait perdu 17 vaisseaux; durant le

mois d'avril 1918, elle n'en a perdu que huit. Les statistiques ont enregistré, pour le mois de mai 1917, la perte de 10 navires; pour le mois de mai 1918, 4; pour le mois de juin 1917, 10 vaisseaux également, en juin 1918, deux seulement. Le ministre de la marine a ajouté que cinq sous-marins ennemis ont été détruits récemment dans l'Adriatique. Ces jours-ci, en particulier, deux gros sous-marins, l'U. B. 52 et l'U. B. 53, ont été pris dans des filets et coulés. La plus grande partie de l'équipage de l'un de ces sous-marins a été capturée, entre autres tous les officiers et autres grades.

L'amiral Del Bono attribue ces résultats à la bravoure des équipages italiens, qui obligent souvent les sous-marins à s'enfuir et qui, en certains cas, n'ont pas hésité à faire sauter leurs propres vaisseaux plutôt que de permettre aux Allemands et aux Autrichiens de se ravitailler avec leurs provisions et de tirer parti de leurs papiers de bord. L'amiral a parlé encore en termes réservés des perfectionnements apportés au système des barages sous-marins dans certains détroits où les submersibles ennemis pouvaient pénétrer plus facilement.

L'impôt fédéral de guerre

On nous écrit de Berne: Dans le message du Conseil fédéral concernant l'impôt fédéral de guerre renouvelé, un premier chapitre est consacré à la situation financière de la Confédération. Notre dette de guerre est évaluée, pour la fin de 1918, à un milliard trois cents millions, dont cent quatre-vingt millions constituent les déficits des comptes d'administration depuis 1914 et cinquante millions l'excédent des dépenses de prévoyance sociale. Il y a lieu de signaler, de la dette de guerre, les quatre-vingt-cinq millions du premier impôt de guerre et les 250 millions que l'imposition des bénéfices de guerre, donnera pour la fin de l'année courante. D'autre part, le timbre fédéral fournira une recette de douze à quatorze millions par an.

Le Conseil fédéral est d'avis qu'une importante partie de la dette doit être acquittée aussi rapidement que possible. Il se prononce une fois encore pour le principe de l'imposition de la propriété en toute première ligne, et dans une large mesure. De plus, l'impôt nouveau doit revêtir un caractère extraordinaire.

Le Conseil fédéral repousse ensuite définitivement la motion de M. Gschel, qui voudrait prélever sur la fortune nationale un impôt unique de 1 à 8%. Cette saignée aurait rapporté 715 millions, dont trois quarts pour la Confédération. Le Conseil fédéral se rallie, d'autre part, à l'idée de ses experts financiers, qui ont conseillé de limiter l'impôt renouvelé aux trois quarts des frais de mobilisation, les autres dépenses administratives étant exclues et les 350 millions des impôts directs déduits. Il faudrait donc trouver 825 millions moins 350 millions, soit 475 millions.

Les bases de l'impôt de guerre renouvelé sont les mêmes que celles du premier impôt. Pour les personnes physiques, on est en présence d'un impôt sur la fortune et d'un impôt sur le produit du travail; pour les sociétés anonymes, il s'agit d'un impôt combiné sur le capital et sur le rendement de la société.

L'impôt global sur le revenu, avec impôt complémentaire sur la fortune — système préconisé par quelques-uns — est écarté par le Conseil fédéral, à cause des difficultés de la perception. Une autre idée, émise par M. Gaudard, vise l'établissement d'un impôt supplémentaire sur l'accroissement de la fortune survenu depuis le premier impôt de guerre. Le Conseil fédéral n'entre pas dans ces vues; l'impôt préconisé ne devant frapper, en fait, que les milieux agricoles, puisque l'industrie et le commerce sont déjà soumis à l'impôt sur les bénéfices de guerre. Toutefois, le Conseil fédéral entend imposer les tantèmes.

D'autre part, l'autorité fédérale se prononce contre l'extension du nombre des contribuables et contre l'introduction d'un impôt de capitation (taxe personnelle).

En ce qui concerne le rendement financier, le message rappelle que le premier impôt de guerre a produit 123 millions; il prévoit une augmentation de 46 millions à la suite de modifications survenues dans le taux, etc.; une autre augmentation d'un demi-million pour les tantèmes et, enfin, une plus-value de deux millions dus à une meilleure taxation. L'augmentation totale, comparativement au premier impôt de guerre, serait ainsi de 54 millions. Le rendement de l'impôt renouvelé atteindrait donc 182 millions, dont quatre cinquièmes, soit 146 millions, seraient draineés à la Confédération. Trois renouvellements, par périodes de trois ans, rapporteraient ainsi 440 millions environ au fsc fédéral. Il y

aura lieu, d'ailleurs, semble-t-il, de répéter l'impôt quatre fois en douze ans, en admettant que la guerre ne se prolonge pas au delà de 1919. Le Conseil fédéral désire que l'article constitutionnel soit liquidé par les Chambres en septembre. L'arrêté d'exécution serait discuté, après la votation populaire qui surviendrait en novembre, dans une session extraordinaire qui se tiendrait en janvier 1919.

L'électrification des C. F. F.

On nous écrit de Berne: La Direction générale des chemins de fer fédéraux présente au Conseil d'administration un rapport au sujet du plan d'électrification du réseau. La guerre a accru considérablement l'importance de la traction électrique.

L'installation de l'électricité sur tout le réseau coûtera au moins 750 millions (sans les locomotives). Les travaux se feraient en treize ans; la dépense serait de vingt-cinq millions par an. On distribuerait les lignes en trois groupes; l'équipement de chaque groupe occuperait une dizaine d'années.

Il faut deux cent mille chevaux pour le réseau entier; cent cinquante mille sont assurés par les concessions que les C. F. F. possèdent déjà ou posséderont prochainement.

Le premier groupe à équiper comprend les lignes suivantes: Erstfeld-Bellinzona (en cours d'exécution); Bellinzona-Chiasso, Erstfeld-Lucerne, Goklau-Thalwil-Zürich, Immensee-Wallen-Aarau; Iselle-Brigue (déjà exploitée); Brigue-Sion (en cours d'exécution); Sion-Lausanne; Lausanne-Vallorbe; Genève-Renens, Lausanne-Fribourg-Berne; Lucerne-Ollen-Bâle; Scherzigen-Thonne-Berne (en cours d'exécution); Berne-Ollen-Zürich, Brugg-Bâle; Zurich-Winterthur-Saint-Gall-Rorschach, Zurich-Eglisau-Schaffhouse.

Les lignes de ce groupe ont une longueur de 1128 kilomètres, soit les deux cinquièmes du réseau fédéral. Leur électrification réduira de plus de la moitié la consommation de charbon.

Lignes comprises dans le groupe II: Thalwil-Cote, Zurich-Molten-Weigendrucke, Uznach-Waltwil; Berne-Langnau-Lucerne, Ollen-Solothurn-Bienne, Lucerne-Brugg-Unterlaken; Dailens-Yverdon-Neuchâtel-Bienne, Neuchâtel-Chaux-de-Fonds-Lode, Berne-Bienne-Sontchoz-Chaux-de-Fonds. Total: 601 kilomètres.

Le reste des lignes du réseau fédéral constitue le groupe III. La classification n'a rien de définitif.

Quant à l'établissement de nouvelles lignes, des engagements ont déjà été pris pour le raccordement des lignes genevoises et la ligne de la rive de la Sarb (Argovie); de plus, il faut achever la seconde galerie du Simplon.

Au programme des travaux de parachèvement figure le doublement de la voie Svirice-Romont (en cours d'exécution) et Romont-Fribourg-Thorins, ainsi que l'agrandissement de la gare de Fribourg.

Les locomotives électriques coûteront 450 millions environ.

Au total, les C. F. F. doivent compter, pendant une série d'années, avec les dépenses de construction ci-après: Equipement électrique (sans les locomotives), 25 millions; construction de nouvelles lignes, 4 millions; travaux de parachèvement, 36 millions; matériel roulant, 27 millions; et: 92 millions. Au bout des dix premières années, les dépenses descendront à 80 millions.

Pour se procurer ces fonds annuels, on sera obligé de recourir, comme par le passé, à des emprunts à court terme, qu'on remplacera plus tard par des bons de caisse à plus long terme, par des emprunts consolidés ou encore par des inscriptions dans le « livre de la dette », dont on étudie actuellement l'institution.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Chapitre général de Menzingen

On nous écrit: La Liberté a déjà annoncé que le Chapitre général des Sœurs de la Sainte-Croix, réuni à Menzingen, a confirmé pour une troisième période de cinq ans, comme Supérieure générale de la Congrégation, la Révérende Mère Maria-Carmela Motta, d'Airolo, sœur de M. le conseiller fédéral Motta. Cette confirmation est l'objet d'une demande de dispense adressée au Saint-Siège. Les statuts n'admettent la réélection de la Supérieure que pour une période seulement. Or se doute point, d'ailleurs, que la dispense ne soit accordée.

Les religieux ayant droit de participation au Chapitre étaient au nombre de 118. Étaient présents: 103, sous la présidence de S. G. Monseigneur Stammler, évêque de Bâle et Lugano. La Congrégation de la Sainte-Croix compte actuellement 1740 membres, dont 1350 en Europe, 273 dans l'Afrique du sud, 139 dans l'Amérique du sud et 14 dans les Indes orientales.

La guerre européenne

L'offensive franco-anglaise

Journées du 11 août

Communiqué français du 12 août, à 8 heures après midi:

Entre l'Avre et l'Oise, situation sans changement. Pendant la nuit, bombardement dans la région de Marquillères et Grivillers. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais du 12, après midi:

L'ennemi a de nouveau attaqué, hier soir, nos positions au sud de Lihons. Il a été repoussé. A la suite d'une opération exécutée avec succès immédiatement au sud de la Somme, nous avons fait 200 prisonniers. Nos positions, à l'est de Méricourt, sont restées à notre ligne, à l'est d'Étinehem, sur la rive nord de la Somme. A droite de la 4^e armée britannique, nos alliés ont fait des progrès hier après midi, dans la direction de Roye, enlevant les villages d'Armancourt et de Tilloloy. Sur la partie nord du front britannique, nous avons amélioré notre ligne à l'est de Robecq, entre Vicux Berquin et Marria.

Communiqué allemand du 12 août, après midi:

Entre l'Yser et l'Ancre, plusieurs attaques locales de l'ennemi ont échoué; au nord de la Lys, nous avons repoussé une attaque anglaise d'une certaine puissance. Sur le front de la bataille actuelle, l'adversaire a entrepris, de bon matin, de violentes attaques au nord de la Somme, et entre la Somme et Lihons. Elles ont, pour la plupart, échoué sous notre feu; l'une ou l'autre ont été repoussées par nos contre-attaques.

Dans la lutte engagée pour la possession de Lihons, l'ennemi s'est avancé à l'est de cette localité. Nos contre-attaques ont rejeté les lignes nord et est du village. Vifs combats locaux entre Lihons et l'Acre.

Au sud-ouest de Chaulnes, nous avons attaqué l'ennemi et repris Halla. De part et d'autre de la route d'Amiens-Roye, de fortes attaques ennemies se sont succédées jusqu'à la tombée de la nuit. Elles ont complètement échoué. Les Français ont éprouvé des pertes particulièrement lourdes, près de Tilloloy. Ils ont cherché, sur ce point, à opérer la trouée en portant leur artillerie en avant, à la suite des chars d'assaut. Notre infanterie et notre artillerie ont mitraillé l'ennemi devant nos lignes.

Journées du 12 août

Communiqué français du 12, à 11 heures du soir:

Entre l'Avre et l'Oise, nos troupes ont enlevé le village de Gury et fait quelques progrès au nord de Roye-sur-Matz et de Chevencourt. Sur le front de la Vesle, nous avons repoussé deux fortes attaques sur nos positions au nord de la rivière, dans la région de Fismes. Journée calme partout ailleurs.

Communiqué anglais du 12, au soir:

Aujourd'hui, des combats heureux ont eu lieu dans le voisinage de la route de Roye, à l'est de Chevencourt; et sur la rive sud de la Somme. Sur chacun de ces points, nous avons avancé notre ligne et fait quelques centaines de prisonniers.

Au sud de la Somme, nos troupes se sont emparées du village de Propoy, après un vif combat, au cours duquel l'ennemi a subi de lourdes pertes, tant en prisonniers qu'en tués. Le combat continue dans les environs de cette localité. A la droite de l'armée britannique, les troupes françaises ont pris les Loges.

Rien à signaler sur le reste du front britannique.

Communiqué allemand du 12 au soir:

Sur le front de bataille entre l'Ancre et l'Avre, journée calme. Entre l'Avre et l'Oise, des attaques ennemies ont échoué.

Un hommage au maréchal Foch

L'ordre américain des Chevaliers de Colomb a décidé d'offrir au généralissime Foch son bâton de maréchal. Le bâton portera cette inscription: « Nancy, Saint-Gond, Ypres, la Somme, seconde bataille de la Marne. » Les Chevaliers de Colomb sont une association comptant 425,000 membres.

Usines américaines en France

De Washington: Le Département de la guerre annonce que les plans pour l'érection en France de grandes usines pour la fabrication de canons sont achevés. Ces usines, qui seront comparables aux établissements Krupp, à Essen, occasionneront une dépense de 160 millions de francs.

Dernière Heure

La contre-offensive française

Commentaire français
Paris, 13 août.
(Havas.) — La bataille marque aujourd'hui un temps d'arrêt entre l'Aisne et l'Oise. La pause est normale, après quatre jours de combats ininterrompus et d'avance continue, pendant lesquels les troupes alliées sont restées sans dormir et ont eu à peine le temps de manger. D'autre part, les Alliés organisent le terrain conquis et amènent l'artillerie, qui, une fois l'effet de surprise passé, doit briser l'obstacle d'une organisation défensive de l'ennemi.
Foch est trop économe de ses hommes pour manifester une impatience inopportune et fonder sur la résistance allemande sur la ligne Chauvineau-Roye est analogue à celle que nos troupes ont subie autrefois entre Oulchy-le-Château et Fère-en-Tardenois. Mais, une fois les deux centres de résistance maîtrisés, tout le front a saisi. Les Allemands ont dû évacuer le poche de ce secteur jusqu'à la Vesle. Il en sera de même, quand Chauvineau et Roye tomberont; l'armée von Hutier n'aura plus qu'à repasser la Somme.
En attendant, les troupes britanniques ont marqué aujourd'hui des progrès locaux fort importants, le long de la rive sud de la Somme. Elles mirent les lignes qui passaient à l'est de Méricourt à l'alignement avec Elném, qui se trouve à 1500 mètres plus à l'est, sur la rive nord de la rivière.
Trois kilomètres plus au sud, elles ont enlevé le village de Proyard, malgré une averse et coûteuse défensive des Allemands.
Lihons a été également l'objet de violentes réactions adverses, mais le village est resté entre les mains des Alliés.
Plus bas encore, les Britanniques ont avancé leur ligne à l'est du village de Fouquescourt, vers la voie ferrée.
Dans le secteur des troupes françaises, ces dernières ont poussé à 2 kilomètres à l'est de Thiéloy, jusqu'au hameau des Loges, qu'elles enlèveront.
Le débordement du massif de Lassigny se poursuit par le nord, en avant de Roye-sur-Matz, et par le sud, en avant de Chevincourt. Il est amorcé à l'est par l'enclavement de Ribécourt.
Ainsi, notre manœuvre se développe suivant le plan prévu.
Il convient de signaler l'importance de la constitution, aujourd'hui achevée, d'une armée américaine autonome, sous les ordres de Pershing et sous l'autorité de Foch. C'est un puissant instrument offensif de 250,000 soldats, parmi les meilleurs, qui viennent grossir les rangs des forces alliées, au moment où l'état impérial est amoindri au point de ne plus disposer sur le front que de 20 divisions qui n'ont pas été engagées depuis l'offensive du printemps.

L'aviation française

Paris, 13 août.
Communiqué français de l'aviation :
Dans la journée du 11 août, en dépit de l'activité de l'aviation ennemie, qui a tenté de s'exposer au passage de nos forces aériennes, nos escadrons de bombardement ont effectué des incursions fructueuses sur les lignes ennemies. Les centres de rassemblement, ponts, carrefours et voies ferrées ont été copieusement arrosés de projectiles.
L'important réseau de communications de Penquicoourt a reçu, pour sa part, 7 tonnes de projectiles en plein jour, et de nombreux convois ont été embourbés.
Au total, 57 tonnes de bombes ont été jetées, dont 22 pendant la nuit, sur le réseau de Ham, Noyon, Guiscard, Tergnier, etc.
Le même jour, 16 avions ennemis et 4 ballons captifs ont été abattus, et 21 mètres hors de combat par nos pilotes, opérant en collaboration avec des équipes américaines.

L'aviation anglaise

Londres, 13 août.
Communiqué anglais de l'aviation :
Pendant la nuit du 11 au 12, nos aviateurs ont lancé 52 tonnes de bombes. Leurs objectifs principaux, de jour et de nuit, ont été les passages de la Somme et les embranchements de chemin de fer d'importance capitale. La gare de Courtrai et des voies de garage ont été violemment bombardées, en plein jour, par quatre-vingt-cinq de nos escadrons, volant à faible hauteur, sans aucune perte pour nous.
Les gares de Péronne et de Cambrai furent également atteintes, et l'on a constaté de bons résultats. Tous nos appareils de bombardement sont rentrés indemnes.
Les appareils ennemis, en grandes formations, ont été abattus sur tout le front de bataille. Pendant le jour, 20 appareils ennemis ont été observés dans des combats aériens. Vingt-cinq autres sont tombés désemparés et quatre ballons ennemis ont été abattus en flammes. Cinq de nos appareils sont marqués.

Bulletin américain

Paris, 13 août.
Communiqué du 12, à 9 heures du soir :
Le long de la Vesle, les attaques allemandes dans le voisinage de Fismes ont été repoussées avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

Bulletin belge

Le Havre, 13 août.
Communiqué belge du 12, à 9 heures du soir :
Activité moyenne de l'artillerie. Des reconnaissances de nuit, qui tentaient d'aborder nos lignes, à Dixmude et à Draillank, ont été repoussées par notre feu. Une de nos patrouilles

Une position branlante

Londres, 30 août.
(Reuter.) — On apprend que les Français refoulent graduellement les Allemands du massif de Lassigny, et on s'attend, d'ici à quelques heures, à recevoir la nouvelle de la prise des crêtes et de la position principale.

Une division autrichienne en France

Londres, 13 août.
(Reuter.) — Une division autrichienne a été identifiée sur le front ouest.
Le bombardement de Carlsruhe
Carlsruhe, 13 août.
La Gazette de Constance confirme que des avions ennemis ont bombardé dimanche matin, à Carlsruhe, quelques maisons et un camp d'officiers prisonniers. Quelques dégâts matériels ont été causés.

Bombardement de villes allemandes

Frankfort, 13 août.
(Gazette de Frankfort.) — Lundi matin, vers 9 heures, des avions ont attaqué Frankfort. Il y a eu des dégâts matériels, et, bien que l'alarme ait été donnée à temps, on signale plusieurs victimes, principalement dans la rue.
Bâle, 13 août.
On mande de Carlsruhe aux journaux bâlois : Lors de l'attaque aérienne de dimanche sur Carlsruhe, un certain nombre de maisons ont été fortement avariées par les bombes, dans le vieux quartier de la gare, ainsi que plusieurs camps d'officiers prisonniers, dans les environs de la ville. Les officiers anglais étaient précisément en promenade dans l'intérieur du camp, lorsque la première bombe tomba. Elle frappa un groupe d'environ 40 officiers et en tua 18. Les 22 autres ont reçu des blessures graves ; leur état est désespéré.

Le recrutement en Autriche

Vienne, 13 août.
(B. C. V.) — Le Bureau de correspondance viennois apprend de source compétente que les nouvelles parues ces derniers jours dans les journaux, au sujet d'un recrutement complémentaire de classes d'âge 1896 et 1897, qui aurait lieu dans le courant de l'automne de cette année-ci, sont dénuées de tout fondement.

Les radicaux russes se proposent pour l'Angleterre

Stockholm, 13 août.
(Wolff.) — Le parti constitutionnel-démocrate de Pétersbourg a discuté les propositions de l'ancien ministre Miloukoff, en faveur d'une alliance avec l'Allemagne. Le parti a rejeté ces propositions et a décidé, à l'unanimité, que la politique russe devait s'appuyer sur l'Angleterre.

Un avion italien sur Chiasso

Chiasso, 13 août.
Avant-hier, à 10 h. 1/2, un aéroplane aux couleurs italiennes a survolé Chiasso, à une très grande hauteur, provoquant le tir des postes frontalières. Il a disparu ensuite dans la direction Bisbino-Varese.

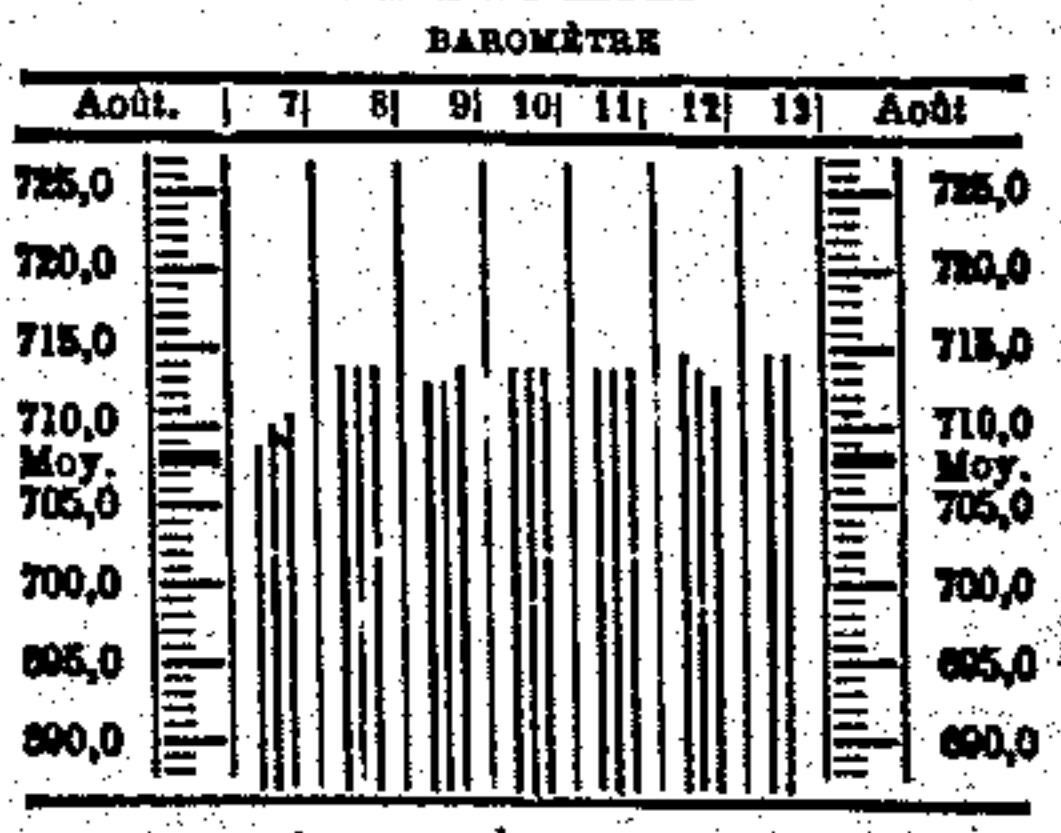
Noyé en se baignant

Lugano, 13 août.
On annonce, de Malvaglia, dans la vallée de Blegno, qu'un prêtre, M. l'abbé Charles Perrozzi, de Sonogio, s'est noyé en prenant un bain.

Lait écrémé

Communiqué de l'Office cantonal du lait et des produits laitiers :
Le public est informé que, à la suite d'une entente avec l'Office fédéral pour l'action de secours, le lait frais écrémé vendu au détail sera rationné dans la même proportion que le lait condensé écrémé; les laiteries pourront donc délivrer deux litres de lait écrémé pour un litre de lait complet. Le subside sera de 2 cent. par litre de lait écrémé, alors qu'il est de 4 cent. pour le lait complet.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPERATURE C.

Mois	7	8	9	10	11	12	13	Mois
1 h. m.	11	11	13	15	14	14	14	9 h. m.
11 h. m.	18	14	21	20	21	20	19	7 h. m.
7 h. s.	15	14	14	14	14	14	14	7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 13 août, midi.
Ciel variable; température normale; tendance aux orages.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 10 août. — Le Conseil comme M. Eugène Grand, conseiller national, à Romont, membre du Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux.
— Il approuve le nouveau règlement international concernant la police de la navigation sur les lacs de Neuchâtel, Bière et Morat, ainsi que sur les canaux de la Thièle et de la Broye.
— Il ratifie la vente faite par le département de Saint-Pierre, à Fribourg, d'un terrain aux Pilettes, en face de la gare.
— Il accorde à M. Raymond Peyraud, de Buë, porteur du diplôme fédéral de dentiste, l'autorisation de pratiquer son art dans le canton de Fribourg.
— Il autorise M^{lle} Alice Dessaux, veuve-femme diplômée, établie à Lucens (Vaud), à pratiquer l'art obstétrical dans les communes fribourgeoises de Surpierre, Villeneuve, Prarandout et Chéry.

Chambre de commerce fribourgeoise

La chambre de commerce fribourgeoise, constituée officiellement le 19 septembre 1917, grâce aux efforts de la Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie et à l'appui bienveillant du gouvernement, a trouvé d'emblée, dans les milieux intéressés, un accueil des plus sympathiques. Pour répondre complètement à son but et aux nombreuses demandes de renseignements qui lui parviennent quotidiennement, elle vient de créer un secrétariat permanent qui, de ce jour et jusqu'à nouvel avis, sera ouvert au public tous les jours ouvrables, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures. Le samedi après-midi, le secrétariat sera fermé. Bureau : à Fribourg, rue de Romont, 17. Téléphone : numéro 661.
Ainsi qu'il ressort de l'inscription au registre du commerce, la Chambre est actuellement administrée par M. Henri Buchs, fabricant, à Sainte-Apolline, président; M. Albin de Week, banquier, à Fribourg, vice-président; M. Jules Oberon, licencié en sciences commerciales, à Fribourg, secrétaire-caissier.

Précautions contre le choléra

Nous avons dit que la commission de santé avait adressé aux préfets, conseils communaux et médecins du canton des instructions concernant les mesures à prendre contre le choléra.
La circulaire rappelle que le Conseil fédéral a déclaré contaminées par le choléra la Suède, la Russie et la Hongrie.
Après avoir mentionné les mesures fédérales en vigueur pour la prophylaxie contre le choléra, la commission de santé trace les règles suivantes :
1^o Voyageurs et bagages. Mesures de police. — A. Bagages. L'importation des effets personnels (linge de corps et vêtements) et de la literie usagée provenant des pays déclarés contaminés est interdite. Les bagages doivent être désinfectés à la frontière; les propriétaires de ces bagages recevront un certificat constatant que l'inspection et, le cas échéant, la désinfection ont eu lieu.
B. Voyageurs. Les voyageurs arrivant d'un pays déclaré contaminé devront être soumis, dès qu'ils seront parvenus à destination, à une surveillance médicale d'une durée de 5 jours, comptés à partir du moment où ils auront franchi la frontière suisse. Les agents préposés au contrôle des passeports à la frontière ont reçu l'ordre de signaler l'arrivée des personnes venant de ces régions aux autorités des localités dans lesquelles elles se rendent, de façon à permettre à celles-ci de placer sans délai ces personnes sous surveillance médicale. Nous enjoignons, de notre côté, à toutes les autorités chargées de la question des papiers (préfectures, secrétariats communaux, gendarmerie) d'informer immédiatement la Direction de la Police de l'arrivée de ces mêmes personnes.
Le médecin de préfecture ou, à son défaut, un médecin spécialement chargé par cette autorité, visitera au moins une fois par jour les voyageurs placés sous surveillance.
C. Obligation d'annoncer les voyageurs soumis à surveillance. — Les propriétaires d'hôtels, de pensions, de garnis et d'auberges devront signaler sans délai au syndic et à la préfecture les personnes (indigènes et étrangères) qui logent chez eux et qui viennent de régions contaminées.
2^o Contrôle médical. — Les malades suspects doivent être traités comme des malades avérés jusqu'au moment où le diagnostic aura été définitivement établi, avec cette seule différence qu'ils ne seront pas isolés dans les mêmes locaux. L'annonce des cas suspects sera faite immédiatement à la Direction de la Police cantonale, par le moyen des formulaires habituels d'annonce des maladies contagieuses.
Nous rappelons que, à côté des cas de choléra à évolution rapide, il en est d'autres qui ne se manifestent que par un malaise et de la diarrhée et qui sont, à cause justement de leur peu de gravité qui les fait souvent méconnaître, d'autant plus à redouter au point de vue de la propagation de l'infection. De là découle la nécessité, dans une période comme celle que nous traversons, de vouer une attention particulière à toutes les affections gastro-intestinales.
Nous profitons de l'occasion pour attirer à nouveau votre attention sur la dysenterie épidémique. Cette maladie a régné, l'an dernier, en Allemagne, avec une certaine intensité et est arrivée parfois dans le proche voisinage de notre frontière. Cette épidémie n'est pas encore éteinte en Allemagne. Nous vous rappelons que la dysenterie épidémique a été classée, par arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917, parmi les maladies dont la notification est obligatoire.

ce billet qui lui sera remis, sous enveloppe scellée, par la concierge, Pépinet, 3, au 3^{ème} étage, contre un carré de papier portant son prénom.

Le lac de Mørjelen

L'autre jour, le glacier d'Aletsch a fait irruption dans le lac de Mørjelen, dont le niveau s'est élevé à 51 m. 5. On redoutait un débordement.

Les chamois

On nous écrit de Sion :
Le nombre des chamois s'est considérablement accru dans le massif du Mont-Pleureur. De sérieux dégâts auraient été commis dans les alpages par ces animaux.

Echos de partout

LES GARDIENS DU MORAL

De La Fouchardière, dans l'Œuvre :
Il faut lutter justement la censure postale qui veille aux contenus d'Algérie.
Une censure postale, à considérer son devoir dans le sens étroit, c'est fait pour décacheter les lettres et puis les recacher, de telle façon qu'aucun secret militaire ne puisse filtrer; par exemple, on ne doit pas savoir en province que les gardes de Paris portent maintenant de casque et on ne doit pas apprendre à Paris que les Américains viennent d'Amérique par bateau.
Mais la censure d'Algérie envisagée son devoir sous un aspect plus large, plus noble, plus haut; elle s'est élevée pour mission d'empêcher le cafard de France de péjorer en Algérie, et réciproquement le cafard algérien d'émigrer en France. Elle a ainsi établi une sorte de cordon sanitaire sur toute la largeur de la Méditerranée.
La censure postale d'Algérie ouvre des lettres qui arrivent et celles qui partent sous le bénéfice de la franchise militaire; elle les lit attentivement, sondant des reines et les coeurs; elle se livre à des prodiges d'exégèse et à des miracles de casuistique; puis, laissant les textes orthodoxes suivre leur destin, elle retient les pages hétérodoxes et les remet au bras séculier, c'est-à-dire à l'autorité militaire, qui se charge de châtier les coupables.

Sur les vivants

Un poëte, au cours d'une lettre qu'il écrit à sa femme, montre-t-il, non pas du découragement, mais de l'émerveillement ou de la tristesse? Se plaint-il de la nourriture ou de la longueur d'une séparation qui tend à devenir éternelle? Signale-t-il, au dépôt où il languit, la présence d'un adjudant Flick qui aggrave gratuitement le poids de la servitude militaire nécessaire et suffisante?

La lettre n'arrivera jamais, jamais à la femme du poëte. Car le poëte n'a pas besoin de confier ses peines à sa femme. Il lui suffit de les avoir confessées à la censure postale. Et la censure postale d'Algérie, ayant enrichi d'une annotation un crayon bleu de la lettre du poëte, a respecté à la lettre des bureaux militaires. Au bout de la filière, il y a les bureaux disciplinaires, où le poëte va faire une cure de quinze jours ou d'un mois. Quand il sort de là, le poëte est guéri du cafard; du moins, il n'en parle plus à personne, ce qui revient au même. Il se souvient que le trouper français doit toujours être joyeux, comme dans les chansons, comme dans les journaux.

Quel besoin de solidaire a-t-il de rédiger des autographes? N'est-ce-t-il pas des cartes postales réglementaires, portant sous forme de mentions imprimées toutes les communications utiles ou agréables entre parents, entre époux, entre gens qui s'aiment et que séparent les hasards de la guerre : « Je me porte bien. » — « Je suis bésoé. » — « Je suis évacué. » — Ça suffit. Le soldat français ne doit jamais écrire : « Je suis embêté. »

NOTES DE LA FIN

De l'Horizon, journal français du front :
— S'il nous avait écoutés autrefois il me dit la bonne nouvelle qui me parlait de son petit fil.
S'il avait étudié; aujourd'hui, il ne serait pas blessé.
— Comment! pas blessé! J'allais citer l'Ecole normale, Polytechnique, Centrale; mais la dame, sans m'en laisser le temps :
— Nous voulions en faire un gendarme...

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

- 7 août. — Bosson, Marie, née Demierre, épouse de Jean, de Rue, 60 ans, rue de l'Hôpital, 25.
 - Balthaz, Pierre, époux d'Emire, née Janod, d'Alterswil, 24 ans, rue d'Or, 91.
 - 8 août. — Bilal, Alice, fille de Bilal, Marie, de Muriaux (Bâle), 40 ans, prébendaire à la Providence.
 - 9 août. — Angelo, Ernestine, fille de Léon et de Julie, née Gamy, de Combinsent, 10 ans, route de Bertigny, 19.
 - 10 août. — Kolly, Lydie, née Fasel, épouse de Pierre, de Fribourg et Essert, 63 ans, Pérolles, 6.
 - Huguenot, Louis, fils de Jean, d'Autigny, prébendaire à l'Hôpital des Bourgeois, 72 ans.
 - 11 août. — Mossu, Jules, époux de Marie, née Egger, hôtelier, de Broc, 26 ans, Hôtel de l'Autruche.
 - 12 août. — R. P. Nouvelle, Auguste, de Toulon (France), religieux, 80 ans, rue du Bolzet, 5.
 - Duley, Marc, époux d'Alexandrine, née Maguin, ancien instituteur, de Palézieux, 57 ans, rue du Tir, 11.
- Les décès écrits en italique sont dus à la Grippe.

Calendrier

Mercredi 14 août
Vigile de l'Assomption
Jeûne et abstinence

ribourg, Su
RÉDACTION
 ADMINISTRATION
BUREAU DES
 Imprimerie Sals
 Fribourg
ABONNEMENTS
 1 an 5
 6 mois 3
 3 mois 2
 Tout les bureaux de
 recevoir le prix d'ab
 pour un service de 20
 Compte de chaque pe
 G. I. X.

AVIS AUX PARENTS!
Collège catholique près St-Michel
ZOUG
 Ecole secondaire, gymnase, cours commercial, école normale.
 Cours préparatoire pour Français et Italiens.
 Situation magnifique et salubre. Localités modernes.
 Reintéré le 1^{er} octobre. Programmé gratuits. La Direction.

La commune de Monthey demande un
Professeur d'école secondaire
 pour son école industrielle inférieure. — Adresser offres,
 certificats, références et prétentions à M. Trotzet, président, à
 Monthey. P 25240 L, 4340

La Banque Fédérale S. A.
A BERNE
 recommande la location de
coffrets d'acier
 installés dans ses chambres fortes, pour la garde de
 valeurs, documents, bijoux, argenterie, etc.
 Sécurité complète contre vol, incendie, etc.
 Discretion absolue. — Prix à partir de 2 francs.
 Elle se charge en outre de la garde de dépôts
 ouverts et fermés (plus cachetés, malles, corbeilles,
 boîtes ficelées, etc.). Tarif modéré.
 S'adresser, pour renseignements, au Service des
 Titres. P 5099 Y, 3620

Le Goître
 est la maladie de la glande thyroïde,
 d'un organe très important. Avant
 d'essayer un remède quelconque con-
 tre ce mal ou au cas où tout remède
 et opération seraient restés sans
 résultat, demandez un prospectus gratis au
Dépôt du « Strumacid », à Ziegelbrücke, 64
 C'est le seul remède pour faire disparaître le mal.

Avant de faire votre
 commande,
 et dans votre intérêt
 de demander
notre catalogue.
A qualité égale, toujours meilleur marché
Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Henniez-Lithinée
 la plus pure et la plus digestive des eaux alcalines.
 Recommandée contre les maladies du foie, des reins, de
 l'estomac, la goutte, calculs, rhumatismes, etc., etc.
 Représentant p. Fribourg, M. J. Scherweg, rue de la Banque.
HOTEL DES BAINS
 Henniez (Vaud)
 Saison de juin à septembre. Pour renseignements, s'adresser
 au Directeur. 4814

La Pharmacie BARBEZAT
 portera dorénavant le nom de
Pharmacie de l'Abbatiale
 à PAYERNE
RHUMATISMES
L'Antalgine guérit toutes les for-
 mes de rhumatisme,
 même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix de
 la boîte de 120 pilules, 6 fr., franco de port et d'em-
 ballage, contre remboursement.
Pharmacie de l'Abbatiale
PAYERNE
 Brochure gratis sur demande

A VENDRE
 Pour cause de décès, Thoiris de Jean Dévaud vendra aux
 enchères publiques, la propriété qu'elle possède à Farvagny-le-
 Grand, soit : maison d'habitation avec grange, cour, un grand
 jardin et verger d'environ deux poses, 1^{re} qualité.
 Les mises auront lieu le lundi 26 août, à 2 heures après midi,
 à la place de l'Union, à Farvagny-le-Grand. 4427-950
 Entrée en jouissance, 1^{er} janvier 1919.

EAU MINÉRALE NATURELLE
Sylvana
 „L'eau de table parfaite“
 CONCESSIONNAIRE : Jean MEYER, 16, rue de l'Industrie,
 Pérolles, FRIBOURG. — Téléphone 2-73

D. J. BERTHIER
Les Vitraux de Mehoffer
 A FRIBOURG
 (4 planches hors-texte)
 Prix : 1 fr. 50
 Se vend au profit des
 enfants polonais pauvres.
 En vente aux Librairies Saint-Paul
 Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

AVIS
 M^{me} veuve BARRAS, à Bulle, avis son honorable clientèle
 qu'elle a transféré son magasin à l'ancienne magasin des
 Demeublées Morand, Place du Marché.
 Elle a également le plaisir de lui rappeler qu'elle possède un grand
 stock de bonneterie : gants, bas, caleçons, cambrures, chan-
 dails et jaquettes de laine à des prix très avantageux, ainsi que
 des lainés et cotons. [Un grand choix de boutons garantis
 tuteurs, etc.]
 Représentation de la MAISON BONNARD pour les tissus
 et confections. 4277

Collège Maria-Hilf
SCHWYTZ
 Cours préparatoires: Gymnase, Ecole de commerce, Ecole
 technique. — Ouverture le 24 et 25 septembre. Le Rectorat.

CAFÉ-RESTAURANT A LOUER
 A louer à de favorables conditions, pour le 1^{er} novembre 1918, le
Café-restaurant de la Brasserie de l'Epee
 situé près de la casernes et sur la place du marché au bétail.
 S'adresser pour traiter à M. Progin, Grand Rue, 26, Fribourg.

Je demande à Fribourg
appartement de 3-5 chambres
 avec dépendances, si possible pas trop loin de la gare. 4439
 Remettre offres à la conciergerie de l'avenue de la gare,
 pour M. Leisinger, D^r en Droit.

VERRETERIE DE ST-PREX
 Pour conserves de fruits, demandez les
BOUTEILLES à fruits
 à large ouverture (40 à 42 mm.) avec les bouchons en liège s'y
 adaptant. Dimensions : 1/4 l., 1/2 l., 1 l., 1 1/2 et 2 lit. Les commandes
 peuvent se faire directement à la Verrière ou dans tous les bons
 magasins de quincaillerie et d'articles de ménage.

On demande à acheter
PAILLE
 de froment et de seigle. 4447
 Brasserie du Cardinal,
 Fribourg.

Machines à écrire
 Vente - Location
 Réparations
DALER Frères
 FRIBOURG
 Téléphone 660

A REMETTRE
 à Genève, un ancien et im-
 portant café-brasserie. Très
 forte clientèle. — Rendre sous
 K 16080 X à Publicitas S. A.,
 Genève. 4424

Librairies Saint-Paul
 Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles
 FRIBOURG
 Publications pratiques :

Fournier. — Le jardinier potager. . . Fr. 1.00
 Fournier. — Le jardinier fleuriste. . . Fr. 3.75
 Fournier et Baillet. — Le jardinier mo-
 derne. . . Fr. 7.—
 Renaudet. — Nos petits ennemis. Les parasites
 de l'habitation et du jardin. . . Fr. 1.00
 Hocquart. — Le secrétaire de tout le mon-
 de. . . Fr. 3.15
 Le petit secrétaire de tout le monde. 30 cent.
 M^{me} Rosalie Blanquet. — La librairie de la Mé-
 nagère. . . Fr. 3.50
 M^{me} E.-H. Gabrielle. — La cuisinière modèle ou
 l'art de faire une bonne cuisine avec écono-
 mie. . . Fr. 3.15
 Thérèse Provence. — La cuisine de tous les
 jours. . . Fr. 3.50
 M^{me} Rosalie Blanquet. — La cuisinière des mé-
 nages. . . Fr. 4.40
 La petite cuisinière des ménages. . . 30 cent.
 Zoé Fleurentin. — Nouveau livre de compli-
 ments en vers et en prose. . . Fr. 2.50
 Petit livre de compliments. . . 30 cent.
 Petit livre de compliments. . . 65 cent.
 Bonhefont. — Tours de physique et de chimie
 amusantes. . . Fr. 1.95
 Tours de physique et de chimie. . . 30 cent.

DENTISTE
D^r Max BULLETT
 absent
 jusqu'à fin août

UN JEUNE OUVRIER
 sellier tapissier
 peut entrer tout de suite chez
 Aurèle Aubry, sellier, Breu-
 leux (Jura). 4313

Une bonne fille
 au courant des travaux du
 ménage, pourrait entrer tout
 de suite chez M^{me} Jeanne
VAUCHER, bouchère, à
Fleurier.

ON DEMANDE
 une jeune fille
 honnête, pour aider dans le
 ménage et au magasin. Bon tra-
 vail, vie de famille. 4183
 S'adresser sous P 4666 F à Pu-
 blicitas S. A., Fribourg.

Vous pouvez gagner
UNE FORTUNE
 de
Fr. 500,000
 (avec 5 francs)
 Le 10 août 1918
 en achetant une obligation
 à primes P n° 222 1838
 (garantie), payable Fr. 5.—
 par mois ou au comptant.
 — Chaque obligation doit
 infailliblement sortir une
 fois, soit avec un lot de
 fr. 500,000, 250,000, 100,000
 etc., etc., soit au mini-
 mum avec un bénéfice de
 plus de 100 % de
 l'argent versé.
 Demandes sans frais, le plus
 promptement possible, à la
 Banque STEINER & C^{ie}
LAUSANNE

Fred. Hanselmann
 — Place de la gare —
Coiffeur
 pour
Dames et Messieurs
 Postiches-Manicure
 Massage facial

Rideaux brodés
 Grands et petits rideaux en
 mousseline, tulle et tulle applica-
 tion, par paire et par pièce vi-
 trages, bris-nièze, plumeaux,
 broderies pour linge, etc.
 Echantillons par retour du cour-
 vier. P 358 G 395
 H. Mettler, Hertsau, fabri-
 que spéciale de rideaux brodés.

MÉNAGÈRES
IL Y'YAXA
 pour faire briller
 instantanément tous vos usti-
 ciles en accessoires métalliques
 Produit Suisse Supérieur
EN VENTE PARTOUT
 FABRIQUE L'ARLE, YVERDON

A VENDRE
 au Schoenberg un
chalet moderne
 S'adresser sous P 4448 F à
 Publicitas S. A., Fribourg.

On demande à acheter
bon chien de trait
 qui devrait être en même temps
 bon gardien. 4438-951
 S'adresser à la Soc. pour
 l'utilisation de déchets,
 Monseigneur, Fribourg.
 Téléphones 549.

A VENDRE
 boîtes vernies, tonique, pantalons,
 ancion uniforme. 4421
 S'adresser sous chif. P 4707 F,
 à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
 A louer à Tavay pour le
 mois de septembre ou époque
 à convenir
un très joli logement
 avec grand jardin, excellente
 cave, remise et courie. 4443
 S'adresser à la Préfecture
 audit lieu.
Volailles de table
 Jeunes poules, plumées, à 5 fr.
 le kg. (Pour Fribourg, livraison
 à domicile le samedi après midi).
 Station d'incubation Courteplati.
 Téléph. 14.05.

ON DEMANDE
 pour institut
une personne
 de toute confiance, hôte et
 sérieuse pour faire la cuisine.
 S'adresser avec référence sous
 chiffres P 4701 F à Publicitas
 S. A., Fribourg. 4419-943

MAITRE VACHER
 sans enfants
désire place stable
 dans une ferme ou chez mar-
 chand de bétail, avec, si possible,
 logement.
 Entrée à volonté.
 S'adresser sous P 4669 F à
 Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
 un bon vacher
 entré tout de suite ou vers la
 fin août, pour une ferme près de
 Fribourg. Bons gages.
 S'adresser sous P 4687 F à Pu-
 blicitas S. A., Fribourg.

JEUNE FILLE
 sachant faire les travaux de mé-
 nage et une bonne cuisinière bour-
 geoise demande place. Entrée
 à convenir.
 S'adresser par écrit sous
 chiffres P 4703 F à Publicitas
 S. A., Fribourg. 4418

ON DEMANDE
 une honnête et bonne
filie à tout faire
 et aider au café. 4399
 S'adresser sous chif. P 4678 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
 pour villa à la campagne, près
 Fribourg une
personne
 sachant faire la cuisine et tous
 les travaux d'un ménage soigné.
 Bons gages. Entrée 20-23 août.
 Il y a déjà une bonne d'enfants
 dans la maison. 4443
 S'adresser sous P 4736 F à
 Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE FILLE
 propre et active, sachant faire la
 cuisine, est demandée tout de
 suite; 50 fr. par mois. 4382
 Offres avec certificats sous
 P 4685 F à Publicitas S. A.,
 Fribourg.

Apprenti relieur
 intelligent est demandé tout
 de suite contre rétribution immé-
 diate, chez Emile Knechtel, au
 Rue de l'Hôpital 15, Fribourg.

LA MEILLEURE
Ecole d'apprentis
CHAUFFEURS
 Ed. van ARS, Auto-garage,
 Fessey (Neuchâtel). Tél. 18.85.
 Demandes prospect et rensei-
 gnements. 4372

A VENDRE
machine à battre
 toute l'emploi, pouvant se
 servir à bras ou avec manège,
 ainsi qu'un collier de cheval pour
 la voiture, avec bride et guides.
 S'adresser à Théophile Gela-
 dre, Neyruz. 4417

Madame Cécile Humbert et ses enfants, Emile et Marie-
 Thérèse, à Amont; Monsieur et Madame Félix Humbert
 et leurs enfants, à Courtion; Monsieur et Madame Maurice
 Humbert et leurs enfants, à Courtion; Monsieur et Madame
 Séraphin Humbert et leurs enfants, à Genève; Madame et
 Monsieur Jules Perrot-Humbert, à Courmoulin; Mademoi-
 selles Marie-Louise et Cécile Humbert, à Courtion;
 Messieurs Jules, Louis et Emmanuel Humbert, à Courtion;
 Madame veuve A. Bouverat-Brähler et ses enfants, à
 Amont; Madame et Monsieur Emile Bilat, aux Uerneu-
 veuils (J. B.) et leur fils, Joseph Bilat, à Lausanne; Mon-
 sieur et Madame Arthur Bouverat-Voley et leurs enfants,
 à Amont; Monsieur et Madame Lucien Bouverat-Ouzi
 et leurs enfants, à Amont; Madame et Monsieur Albert
 Boucher, à Vallon; Madame et Monsieur Marius Farvate et
 leur enfant, aux Bourres (J. B.); Mademoiselle Julia et
 Maria Bouverat, à Amont; Monsieur Anselme Bouverat, à
 Amont; les enfants de feu Numa Bouverat; Mademoiselle
 Gabrielle Bouverat, à Fribourg; Mademoiselle Nelly Bon-
 verat, à Amont; Monsieur Numa Bouverat, à Fribourg;
 les familles Humbert, Progin, Perrotet, Mailard, Bollat,
 Brähler, Bouverat, ainsi que les familles parentes et alliées
 ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et con-
 naissances de la perte très cruelle qu'ils viennent d'éprouver
 en la personne vivement regrettée de

Monsieur Aloys HUMBERT-BOUVERAT
 leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère,
 oncle et parent, décédé le 10 août, dans sa 32^{me} année,
 après une pénible maladie, munie de sacrements.
 L'ensevelissement aura lieu à Amont, mercredi 14 août,
 à 9 1/2 heures du matin.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Marie Mosau-Egger,
 Madame Phil. Egger, Monsieur
 et Madame Joseph Mosau, à Bex;
 Monsieur et Madame Eugène
 Mosau et leur famille; Monsieur
 et Madame Aebly-Mosau, à Char-
 moy; Monsieur et Madame Ant.
 Barvas et leur famille; Mademoi-
 selle Eugénie et Monsieur Gaston
 Mosau, à Broc; Monsieur et
 Madame Egloff, à Broc; Monsieur
 Anselme Mosau; la famille Aug-
 uste Mosau; Monsieur et Ma-
 dame François Mosau et leur
 famille; la famille Joseph Gail-
 lard, à La Roche; Monsieur Jules
 Gallard, à Gruyères; Monsieur
 et Madame Suda-Gallard, à
 Broc; Monsieur et Madame
 Baumer-Gallard, à Baden, ainsi
 que leur parenté, font part
 de la perte douloureuse qu'ils
 viennent d'éprouver en la per-
 sonne de

Monsieur Jules MOSSU
 hôtelier
 leur cher époux, fils, petit-fils,
 frère, neveu et cousin, enlevé à
 leur affection à l'âge de 27 ans,
 le 11 août, après une courte mais
 pénible maladie, muni de tous
 les sacrements de la religion.
 L'office d'enterrement aura lieu
 mercredi 14 août, à 8 1/2 h., à
 Saint-Nicolas.
 Départ de la maison mortuaire
 à 8 h. 30.

**Madame Auguste Dufey-Ma-
 golin**, à Fribourg;
 Monsieur et Madame Robert
 Dufey-Schnegg, bandagiste,
 à Fribourg;
 Monsieur et Madame Jules
 Dufey et leur famille, à Renens;
 Madame veuve François Dufey
 et sa famille, à Saint-Jean-le-
 Vieux (France);
 Monsieur et Madame Alexis
 Dufey et leurs fils, à Bâle;
 Monsieur Ferdinand Freymond-
 Dufey et sa famille, à St-Clerges;
 Monsieur et Madame Fernand
 Bussy et Mademoiselle Eugénie
 Bussy, à Crêtier;
 Madame et Monsieur Louis
 Grobety-Magnin et leur famille,
 à Lausanne, Capella (Espagne),
 et Zurich;
 Mademoiselle Emmeline Schnegg,
 à Fribourg, et les familles
 alliées ont la profonde douleur de
 faire part de la perte de leur cher
 époux, père, beau-père, frère,
 beau-frère, oncle et parent

Auguste DUFREY-MAGNIN
 instituteur émérite
 survenu le 12 août 1918, après
 une pénible maladie, à l'âge de
 57 ans.
 L'enterrement aura lieu à Fribourg,
 le mercredi 14 août.
 Départ de l'Hôpital Dufey à 1 h.
 Les dames ne viennent pas.
 « Repose en paix ! »
 Cet avis tient lieu de lettre de
 faire part.

Etudiant interné français
 25 ans, catholique, d'excellente
 famille, élève de l'Ecole Natio-
 nale des Chartres; étudiant en
 droit et en lettres à la Sorbonne,
 à Paris. Ayant déjà pratiqué
 l'enseignement. Très bonnes
 références. Accepterait au
 pair ou conditions très mo-
 dérées : Précepteur, leçons
 particulières, ou professeur
 dans une institution, en langue fran-
 çaise, à Genève de l'impératrice
 force. — S'adresser sous P 4722 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.

Dans petit hôtel du canton
 de Neuchâtel, on demande
 deux

JEUNES FILLES
 une pour aider à la maîtresse;
 bonne occasion de bien apprendre
 l'allemand, une jeune fille de
 16 à 17 ans pour aider dans les
 chambres et les salles. 4444
 S'adresser sous P 4737 F à Pu-
 blicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME
 de 17 ans connaissant l'allemand
 et le français demande place
 comme apprenti de commerce.
 S'adres. sous chiffres P 4727 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.

Madame Marie Mosau-Egger,
 Madame Phil. Egger, Monsieur
 et Madame Joseph Mosau, à Bex;
 Monsieur et Madame Eugène
 Mosau et leur famille; Monsieur
 et Madame Aebly-Mosau, à Char-
 moy; Monsieur et Madame Ant.
 Barvas et leur famille; Mademoi-
 selle Eugénie et Monsieur Gaston
 Mosau, à Broc; Monsieur et
 Madame Egloff, à Broc; Monsieur
 Anselme Mosau; la famille Aug-
 uste Mosau; Monsieur et Ma-
 dame François Mosau et leur
 famille; la famille Joseph Gail-
 lard, à La Roche; Monsieur Jules
 Gallard, à Gruyères; Monsieur
 et Madame Suda-Gallard, à
 Broc; Monsieur et Madame
 Baumer-Gallard, à Baden, ainsi
 que leur parenté, font part
 de la perte douloureuse qu'ils
 viennent d'éprouver en la per-
 sonne de

Monsieur Jules MOSSU
 hôtelier
 leur cher époux, fils, petit-fils,
 frère, neveu et cousin, enlevé à
 leur affection à l'âge de 27 ans,
 le 11 août, après une courte mais
 pénible maladie, muni de tous
 les sacrements de la religion.
 L'office d'enterrement aura lieu
 mercredi 14 août, à 8 1/2 h., à
 Saint-Nicolas.
 Départ de la maison mortuaire
 à 8 h. 30.

**Madame Auguste Dufey-Ma-
 golin**, à Fribourg;
 Monsieur et Madame Robert
 Dufey-Schnegg, bandagiste,
 à Fribourg;
 Monsieur et Madame Jules
 Dufey et leur famille, à Renens;
 Madame veuve François Dufey
 et sa famille, à Saint-Jean-le-
 Vieux (France);
 Monsieur et Madame Alexis
 Dufey et leurs fils, à Bâle;
 Monsieur Ferdinand Freymond-
 Dufey et sa famille, à St-Clerges;
 Monsieur et Madame Fernand
 Bussy et Mademoiselle Eugénie
 Bussy, à Crêtier;
 Madame et Monsieur Louis
 Grobety-Magnin et leur famille,
 à Lausanne, Capella (Espagne),
 et Zurich;
 Mademoiselle Emmeline Schnegg,
 à Fribourg, et les familles
 alliées ont la profonde douleur de
 faire part de la perte de leur cher
 époux, père, beau-père, frère,
 beau-frère, oncle et parent

Auguste DUFREY-MAGNIN
 instituteur émérite
 survenu le 12 août 1918, après
 une pénible maladie, à l'âge de
 57 ans.
 L'enterrement aura lieu à Fribourg,
 le mercredi 14 août.
 Départ de l'Hôpital Dufey à 1 h.
 Les dames ne viennent pas.
 « Repose en paix ! »
 Cet avis tient lieu de lettre de
 faire part.

Etudiant interné français
 25 ans, catholique, d'excellente
 famille, élève de l'Ecole Natio-
 nale des Chartres; étudiant en
 droit et en lettres à la Sorbonne,
 à Paris. Ayant déjà pratiqué
 l'enseignement. Très bonnes
 références. Accepterait au
 pair ou conditions très mo-
 dérées : Précepteur, leçons
 particulières, ou professeur
 dans une institution, en langue fran-
 çaise, à Genève de l'impératrice
 force. — S'adresser sous P 4722 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.

Dans petit hôtel du canton
 de Neuchâtel, on demande
 deux

JEUNES FILLES
 une pour aider à la maîtresse;
 bonne occasion de bien apprendre
 l'allemand, une jeune fille de
 16 à 17 ans pour aider dans les
 chambres et les salles. 4444
 S'adresser sous P 4737 F à Pu-
 blicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME
 de 17 ans connaissant l'allemand
 et le français demande place
 comme apprenti de commerce.
 S'adres. sous chiffres P 4727 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.

Madame Marie Mosau-Egger,
 Madame Phil. Egger, Monsieur
 et Madame Joseph Mosau, à Bex;
 Monsieur et Madame Eugène
 Mosau et leur famille; Monsieur
 et Madame Aebly-Mosau, à Char-
 moy; Monsieur et Madame Ant.
 Barvas et leur famille; Mademoi-
 selle Eugénie et Monsieur Gaston
 Mosau, à Broc; Monsieur et
 Madame Egloff, à Broc; Monsieur
 Anselme Mosau; la famille Aug-
 uste Mosau; Monsieur et Ma-
 dame François Mosau et leur
 famille; la famille Joseph Gail-
 lard, à La Roche; Monsieur Jules
 Gallard, à Gruyères; Monsieur
 et Madame Suda-Gallard, à
 Broc; Monsieur et Madame
 Baumer-Gallard, à Baden, ainsi
 que leur parenté, font part
 de la perte douloureuse qu'ils
 viennent d'éprouver en la per-
 sonne de

Monsieur Jules MOSSU
 hôtelier
 leur cher époux, fils, petit-fils,
 frère, neveu et cousin, enlevé à
 leur affection à l'âge de 27 ans,
 le 11 août, après une courte mais
 pénible maladie, muni de tous
 les sacrements de la religion.
 L'office d'enterrement aura lieu
 mercredi 14 août, à 8 1/2 h., à
 Saint-Nicolas.
 Départ de la maison mortuaire
 à 8 h. 30.